



AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

AVIS

ENQUETE PUBLIQUE n° AC 06-2020
du 13/10/2020 au 12/11/2020

Article R.923-25 du Code rural et de la pêche maritime

Il sera ouvert du 13/10/2020 au 12/11/2020 une enquête publique sur les demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines désignées sur le (s) feuillet (s) ci-joints.

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'oppositions contre les projets ci-après ou à faire des observations à leur sujet devront les consigner, pendant la durée de l'enquête, sur le cahier mis à la disposition du public dans :

- Les mairies de ANDERNOS-LES-BAINS, ARCACHON, ARES, AUDENGE, GUJAN-MESTRAS, LA TESTE-DE-BUCH, LANTON, LE TEICH, LEGE-CAP-FERRET
- Les locaux de la délégation à la mer et au littoral de ARCACHON

Les demandes concurrentes visant tout ou partie de chaque emplacement en cause devront être établies dans les formes réglementaires et parvenir au plus tard le 12 novembre 2020 auprès de Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
Arrête la présente liste à 3 demandes.

Fait à ARCACHON le 12/10/2020

Directeur Départemental des Territoires et de la Mer

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics
Florian PIERRON
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

ENQUETE PUBLIQUE n° AC 06-2020 du 13/10/2020 au 12/11/2020

N° Demande	Demandeur	Nature Opération(s)	Parcelle	Surface ou Longueur	Caractéristiques	Commune	Localisation
AC20/0628	IGLESIAS QUENTIN THOMAS	Création	61005435	12.5 ares	Huître creuse En surélevé terrain découvrant (Elevage) 0 DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	MAPOUCHET, MAPOUCHET
AC20/0630	NICOLAS LUDOVIC JEAN- MARIE	Renouvellement	61005354	1450 m ²	Huître creuse En surélevé terrain découvrant (Elevage) 0 DPM littoral(balancement des marées)	ARCACHON	MAPOUCHET, MAPOUCHET
AC20/0643	CONAN LUCAS	Fusion	65005834	48.45 ares	Huître creuse En surélevé terrain découvrant (Elevage) 0 DPM littoral(balancement des marées)		COURBEY, COURBEY